

LES PARTENAIRES

- Région Normandie
et son dispositif "Atouts Normandie"
- Centre Régional d'Information Jeunesse
de Normandie (CRIJ)
- Département de la Seine-Maritime
et son dispositif "Mobil!Infos"
- Caisse d'Allocations Familiales de Seine-
Maritime
- Centre Communal d'Action Sociale de
Blangy-sur-Bresle
- Mission locale du Talou
- Maison des adolescents de Dieppe



Centre communal
d'Action Sociale



LES PERMANENCES D'ACCUEIL

La Maison d'Accompagnement et
d'Information des Jeunes vous accueille
sans rendez-vous au
30 rue Saint-Denis à Blangy-sur-Bresle

Mardi	13h30 à 16h30
Jeudi	13h30 à 16h30
Vendredi	9h00 à 12h00 13h30 à 16h30



Possibilité de prendre rendez-
vous en dehors des horaires de
permanence en contactant
directement la MAIJ.

CONTACT

Katell SOLON

Animatrice jeunesse diplômée

☎ : 02 32 97 81 52

✉ : katell.solon@blangysurbresle.fr

Alexis CALTOT

Responsable pôle Enfance - Jeunesse

☎ : 02 35 93 50 05

✉ : alexis.caltot@blangysurbresle.fr



**Maison
d'Accompagnement
& d'Information**

Jeunesse

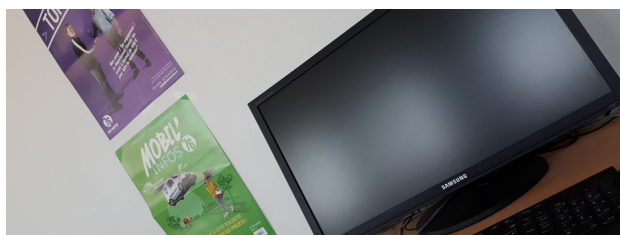
LE RÔLE DE LA MAIJ

Espace d'accueil et d'information, la MAIJ a pour mission principale d'accompagner les jeunes de **16 à 25 ans** dans la réalisation de leurs projets personnels et professionnels.

Pour vous aider dans vos démarches, une **animatrice jeunesse diplômée** est présente sur place et vous fournira de précieux conseils.

Le concept de la MAIJ est basé sur la **collaboration entre les différents partenaires locaux et institutionnels** dans le but de créer des passerelles et faciliter les prises de contact.

Une aide peut également vous être fournie sous forme d'information sur les différents dispositifs proposés par le Département de Seine-Maritime et la Région Normandie.



**MAISON D'ACCOMPAGNEMENT
& D'INFORMATION JEUNESSE**

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La MAIJ vous accueille **gratuitement et sans rendez-vous**. Des ordinateurs sont à votre disposition pour naviguer sur Internet ou profiter des services multimédias. Les préoccupations des jeunes sont au centre du service. Ainsi, la MAIJ vous apporte des réponses sur les questions suivantes :

- la scolarité
- les métiers
- l'accès à la vie professionnelle
- les loisirs
- la vie quotidienne
- le logement
- les projets
- la santé
- la mobilité
- les CV et lettre de motivation
- les aides sociales



LA MAIJ, SOURCE D' ACTIONS D' ANIMATIONS

La MAIJ de la commune est à l'origine d'actions d'animations variées sur le territoire.

Ces activités comprennent notamment :

- des ateliers d'information,
- la participation des jeunes à la vie communale,
- des ateliers avec les partenaires.

